

<http://www.lefigaro.fr/vox/societe/2014/11/24/31003-20141124ARTFIG00081-fin-de-vie-mourir-vraiment-dans-la-dignite.php>

Damien Le Guay, philosophe, président du comité national d'éthique du funéraire, membre du comité scientifique de la SFAP, enseignant à l'espace éthique de l'AP-HP, vient de faire paraître un livre sur ces questions:

Le fin mot de la vie - contre le mal mourir en France, aux éditions du CERF.

La guerre des « anti » continue :

Damien Le Guay défend les soins palliatifs CONTRE l'euthanasie.

C'est aberrant : nul ne demande l'euthanasie pour tous ! On demande seulement le droit à être aidé à mourir si on le demande instamment.

Alors que pour moi, ex adm et militante de AAVIVRE ... sa fin de vie, **les deux sont parfaitement compatibles comme on le voit pratiqué dans les pays du Benelux,** qui, outre le droit à la mort choisie, ont développé plus que tous les autres pays européens les soins palliatifs, ce qu'il faut faire, ces soins palliatifs étant possibles par le médecin traitant et non pas obligés de passer par l'hôpital.

«droit à mourir dans la dignité» :

Damien LE GUAY: Il y a des dignités différentes...

La notion de dignité n'est pas la même chez tous les citoyens :effectivement :

- **dignité = expression de la supériorité humaine sur l'animal, donc indestructible, idée du regard des autres**
- **regard que l'on porte sur soi-même, idée de notre individualité propre, donc différente chez chacun de nous.**

Certains (admd) demandent :

ne pas appliquer la loi Léonetti, ne pas améliorer les soins palliatifs et légaliser l'euthanasie.

FAUX !

Les partisans de la mort choisie, douce et rapide, possiblement aidée médicalement, ont toujours réclamé parallèlement des soins palliatifs développés, hors de l'hôpital ou à l'hôpital, pratiqués par tous les médecins, et non pas par des soi-disant experts.

Ils ont toujours réclamé l'application de la loi actuelle: ni acharnement, ni souffrances, et développement des directives anticipées et de la personne de confiance.

Ils demandent son prolongement pour que nos directives soient contraignantes et opposables.

Ils ont toujours demandé que tout citoyen soit respecté dans ses choix : soins palliatifs et/ou aide à mourir, la demande de mourir venant la plupart du temps après des soins palliatifs : temps où on prolonge la vie parce qu'on peut encore en profiter.

la légalisation de l'euthanasie serait un mal pire que les maux qu'elle prétend résoudre :

Il y a deux euthanasies.

D'une part *l'euthanasie-liberté qui est celle, par exemple, d'André Comte-Sponville et celle des associations pour mourir dignement.* Il pense l'euthanasie dans le prolongement du suicide avec la noblesse d'une «ultime liberté» face à toutes les contraintes, les lassitudes. Il est possible de discuter de ces motivations - acceptables jusqu'à un certain point. Quel point ? **NON : Motivations qui relèvent de la liberté de l'individu, sans discussion possible.**

D'autre part: l'euthanasie économique : 50% des dépenses de santé interviennent dans les 6 derniers mois de la vie.

Cela est dit par Compte Sponville depuis des dizaines d'années.

Ce n'est pas une raison pour ne pas soigner les français,

c'est une raison pour ne pas s'acharner inutilement à prolonger des mourants inutilement.

96% des Français se disent favorables à l'euthanasie.

Non, pourquoi déformer sans cesse les choses ?

Les Français veulent la possibilité de demander et d'obtenir une euthanasie (mort provoquée à leur demande, forme de suicide) s'ils sont au bout de leur vie et souffrent trop moralement de se voir mourir. Ce qui ne veut pas dire qu'ils demanderaient une euthanasie pour eux mêmes. Au Benelux qui le permet, seulement 1,5% des mourants demandent l'euthanasie ! Les Français veulent tous être bien traités dans leur fin de vie et qu'on cesse de la prolonger dans les souffrances morales sinon physiques.

les Français craignent l'hôpital! Ils n'ont pas envie de mourir seuls, abandonnés, face à des machines, réduits à leurs maladies et incapables de comprendre la logique toute puissante des médecins. Ils savent qu'ils vont perdre leur autonomie physique mais surtout leur autonomie de décision. Ils ne seront plus maîtres du jeu. N'auront plus leur mot à dire. Quand on demande aux Français s'ils ont le droit de demander l'interruption des soins, ils répondent non! Alors que c'est le cas depuis la loi de 2002!

FAUX !

Le citoyen « en forme » a le droit de refuser des soins, oui, s'il a la force de se battre avec des médecins disposés à lui imposer ces soins.

Mais dès qu'il ne peut plus s'exprimer, et ce malgré les dispositions prises des directives anticipées et de personne de confiance, il n'a plus aucun droit, sauf celui de devenir un objet de soins.

AVANT de se poser la question de l'euthanasie, posons-nous d'abord la question du confort, de l'accompagnement, des conditions de la mort en France.

Pourquoi cette chronologie, avant, après quoi ? Pourquoi ne pas faire les deux à la fois, comme la Belgique ?

Non pas « question » de l'euthanasie, la question posée depuis des dizaines d'années, et même des millénaires...

La question est de répondre aux demandes d'euthanasie, et d'améliorer les fins de vie, toutes les fins de vie, dans le respect des personnes.

L'euthanasie, serait une solution de facilité, c'est ça?

Oui. Ne faut-il pas penser au plus grand nombre, plutôt que répondre à des cas particuliers.

NON il faut penser à TOUS les français, la majorité et aussi tous les cas particuliers fort nombreux, même si peu sont médiatisés. Les lois sont faites pour tous. Par pour une partie seulement des français.

Que signifie l'expression «mourir mal»? La mort n'est-elle pas de toute façon une tragédie?

Il n'y a pas de «bonne mort», de mort pacifiée, facile. Que ferons-nous une fois confronté à cette échéance ultime? Mystère.

NON, je ne suis pas du tout d'accord. La mort n'est pas une tragédie si elle est préparée, (et on devrait y être prêt à tout âge). Il y a de nombreuses morts paisibles, sereines.

Que ferai-je à cette échéance, ce n'est pas un mystère pour moi, j'y ai réfléchi et pris mes décisions depuis longtemps.

Comment faire pour que les gens «meurent mieux» en France?

Dans d'autres pays européens, 70 % des gens meurent chez eux. Alors, pourquoi pas chez nous? OK

Tout cela coûte cher, et en des temps de disette publique...

Ce n'est pas une question de moyens financiers mais de volonté des pouvoirs publics. OK

Au delà de ces améliorations bien réelles, n'est-ce pas toute une refondation de la médecine techno-scientifique qu'il faut ambitionner? OK

*Refonder. Réorienter. L'ambition est claire: remettre le malade au cœur de l'hôpital. **Ou plutôt du système de santé.***

Il semble que la médecine, enivrée par son propre progrès, crée elle-même des situations inextricables où l'euthanasie puisse devenir la seule issue...

La médecine souffre d'une démesure (hubris) technicienne. Désormais la mort «naturelle» n'existe plus. ... dans certaines circonstances, «l'acharnement thérapeutique» est inhumain, la poursuite des traitements vaine pour ne pas dire «barbare» ...Il faut alors laisser toute la place aux soins spirituels, psychologiques, familiaux, affectifs, religieux. Quand la mort est toute proche, laissons le corps en roue libre. Alors seul compte l'invisible des mémoires familiales, des âmes en ouverture, des transmissions à faciliter.

Ou tout simplement on peut choisir la mort. Le travail de relation familiale (transmission, apaisement des conflits) doit se faire bien avant le dernier moment, sinon, c'est trop tard.

Vous mettez en avant dans votre livre le «rôle salutaire de la parole échangée» au moment de la mort. Pourquoi la parole est-elle si importante?

Sommes-nous avant tout notre corps ou surtout un certain «poids d'amour» dont parle St Augustin?

Mes références ne sont pas celles de St Augustin, mais celle des stoïciens.

Dans les derniers moments, la parole sauve ou détruit. Elle libère ou emprisonne. Elle allège ou condamne.

On oublie que dans les derniers moments, le mourant ne peut plus parler, la plupart du temps, soit dément, soit comateux, soit aphasique... il ne faut pas attendre le dernier moment, mais parler, oui, c'est essentiel, bien avant la fin.

Tout intervient dans ce travail de la conscience sur elle-même en lien avec les personnes aimées.

Je doute, je ne sais pas.

Vous faites dans votre livre la distinction entre le «deuil» moderne et le «chagrin» archaïque. Quelle est la différence?

Le deuil est «moderne» ; le chagrin archaïque. Je tiens mon deuil ; le chagrin me tient. ...

Deux conceptions de l'humanité s'opposent. L'une individualiste, moderne. L'autre qui laisse à supposer que nous sommes travaillés par un immense souci de responsabilité - comme nous le dit E. Lévinas.

Elles s'opposent depuis l'antiquité, et cela continuera sans doute jusqu'à la fin de l'humanité !

C'est pour cela que des lois démocratiques doivent s'adapter aux deux conceptions de la vie humaine : nul n'a raison, sauf face à lui-même.

Les lois doivent donner la liberté à chacun de penser et d'agir d'une façon ou de l'autre.